

Normes de renvois et règles typographiques pour la rédaction des travaux

A. ENTRÉES BIBLIOGRAPHIQUES :

1) Un livre :

- BADAWI, A., *Histoire de la philosophie en Islam*, Paris, Vrin, 1972.

2) Une traduction :

- PLATON, *Apologie de Socrate*, introd. et trad. par L. BRISSON, Paris, GF, 1997.

3) Un article tiré d'une revue ou d'un journal scientifique :

- GEOFFROY, M., « L'almoihadisme théologique d'Averroès (Ibn Rushd) », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge*, 66 (1999), pp. 9-47.

4) Un ouvrage collectif :

- MORRIS, T. V. (éd.), *Divine and Human Action: Essays in the Metaphysics of Theism*, Ithaca, Cornell University Press, 1988.

5) Un article tiré d'un livre ou d'une publication collective (actes de colloque, hommages...)

- HYMAN, A., « Les types d'arguments dans les écrits théologico-philosophiques et polémiques d'Averroès », in : M. A. SINACEUR (éd.), *Penser avec Aristote*, Toulouse, 1991, pp. 653-665.

6) Une édition de texte :

- MATTHEUS AQUASPARTA, *Quaestiones disputatae de anima qu. XIII*, éd. A. J. GONDRAS, Paris, Vrin, 1961.

- RENE DESCARTES, *Œuvres et lettres*, éd. A. BRIDOUX, Paris, Gallimard, 1953.

7) Une édition de texte publiée dans une revue :

- HENRICUS DE HARCLAY, « Utrum anima intellectiva sit immortalis », éd. A. MAURER, in : *Mediaeval Studies*, 29 (1957), pp. 67-98.

8) Une édition de texte publiée par l'auteur dans un de ses livres :

- RICARDUS DE MEDIAVILLA, « Quaestio disputata 38 », éd. S. VANNI-ROVIGHI, in : *L'immortalità dell'anima nei maestri francescani del secolo XIII*, Milan, 1936, pp. 175-214.

9) Une édition de texte publiée dans un ouvrage collectif :

- MUHAMMAD B. ZAKARIYYA AL-RAZI, « *Al-sirat al-falsafiyya* : la conduite du philosophe traité d'éthique d'Abu Muhammad b. Zakariyya al-Razi », éd. P. KRAUS, in : R. BRAGUE (éd.), *Alchemie, Ketzeri, Apokryphen im frühen Islam*, Hildesheim, Olms, pp. 222-255.

B. REGLES

1. Les titres des livres et des revues sont en italique mais les titres des articles sont entre guillemets. Cette règle vaut également lorsqu'on cite un ouvrage dans le corps du texte. Ex : Dans l'*Apologie de Socrate*, Platon dit que...

2. On ne met pas entre guillemets ce qui est déjà en italique.

3. Si l'étudiant écrit un travail en français dans lequel il cite un ouvrage ou un article publié dans une autre langue, il doit garder les règles typographiques françaises (respectivement allemande). Le titre d'un ouvrage anglais gardera cependant les majuscules qui lui sont propres.

4. L'indication de la collection est facultative.

5. Tous les noms d'auteurs s'écrivent en petites majuscules (Ctrl+maj+k).

6. - On ne donne que l'initial du prénom d'un auteur moderne (BOUVERESSE, J.,)

- Les noms des auteurs classiques sont donnés en entier (prénom et nom)

ex: JEAN DUNS SCOTT ou ALAIN DE LILLE

7. Une bibliographie se sépare en sources et études. A l'intérieur des ces deux divisions les ouvrages sont classés dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.

C. NOTES DE BAS DE PAGE

Chaque citation qui figure dans le corps du texte est signalée entre guillemets et sa référence complète doit être donnée en note de bas de page.

1. Lorsque qu'un texte est cité pour la première fois, on cite le titre complet de l'œuvre ainsi que le numéro de (ou des) page(s) où se trouve la citation :

- DE LIBERA, A., *La philosophie médiévale*, Paris, PUF, Quadrige, 1993, p. 46.

2. Si on cite un autre passage d'un livre ou d'un article dont on a déjà donné la référence complète, on a trois possibilités :

2.1. La note suit directement la référence complète. Dans ce cas, il suffit de noté *ibid.* et le nouveau numéro de page (*ibid.*, p. 67.).

2.2. La note ne suit pas directement la référence complète. On notera alors le nom de l'auteur, puis *op. cit.* et le numéro de page (DE LIBERA, A, *op. cit.*, p. 88.).

2.3. Si on cite plusieurs ouvrages du même auteur, on donnera alors le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, puis *éd. cit.* et le numéro de page (DE LIBERA, A., *La philosophie médiévale*, éd. cit., p. 100.).